

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

ChemWatch Review SDS

Chemwatch: 85018
Version Num: 9.1.1.1

Code d'alerte du risque: 4

Date de revision: 01/01/2013
Date d'impression: 12/08/2016
S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

| | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Nom du produit | SULFURIC ACID WITH >51% ACID |
| Nom Chimique | acide-sulfurique |
| Synonymes | acide-sulfurique |
| Nom d'expédition | ACIDE SULFURIQUE |
| Formule chimique | H2-O4-S H2SO4 H2O |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |
| Numéro CAS | 7664-93-9 |

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

| | |
|---|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Utilisation telle que définie par le fournisseur. |
|---|---|

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

| Nom commercial de l'entreprise | Incitec Pivot | Atotech | Crop Care Australasia |
|--------------------------------|---|--|--|
| Adresse | 70 Southbank Boulevard VIC Melbourne 3006 Australia | 264-266 Hammond Road VIC Dandenong South Australia | Unit 15/16 Metroplex Avenue QLD Murarrie 4172 Australia |
| Téléphone | +61 3 8695 4400 | +61 3 9706 7300 | +61 7 3909 2000 +61 1800 111 454 |
| Fax | +61 3 8695 4419 | +61 3 9706 7744 | +61 7 3909 2010 |
| Site Internet | https://www.incitecpivot.com.au/MSDS.asp | www.atotech.com | www.cropcare.com.au |
| Courriel | jack.rohde@incitecpivot.com.au | Pas Disponible | webmaster@cropcare.com.au |

| Nom commercial de l'entreprise | General Chemical Company | Consolidated Alloys | Beenleigh State High School |
|--------------------------------|--|--|--|
| Adresse | GPO Box 1684p VIC Melbourne 3001 Australia | 32 Industrial Avenue VIC Thomastown 3074 Australia | Alamein Street QLD Beenleigh Australia |
| Téléphone | Pas Disponible | +61 3 9359 5811 | +61 7 3442 3777 |
| Fax | Pas Disponible | +61 3 9359 4076 | +61 7 3442 3700 |
| Site Internet | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Courriel | general@netspace.net.au | Pas Disponible | Pas Disponible |

| Nom commercial de l'entreprise | Andrew Limited | George Weston Foods (Jasol) |
|--------------------------------|---|--|
| Adresse | 3 Porana Road Auckland Takapuna New Zealand | 151B Marua Road Auckland Ellerslie New Zealand |
| Téléphone | +64 9 444 3733 | +64 9 580 2105 |
| Fax | +64 9 444 3838 | +64 9 571 4388 |
| Site Internet | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Courriel | Pas Disponible | Pas Disponible |

Numéros de téléphone d'urgence

| | | | |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|
| Association / | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | | | |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Organisation | | | |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | Pas Disponible | 1800 039 008 (24 hrs) | +61 1800 993 573 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible | 1800 039 008 (24 hrs) | Pas Disponible |
| Association / Organisation | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Association / Organisation | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

NFPA 704 diamond



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

SYMBOLES SIMDUT CANADIENNES



CLASSIFICATION SIMDUT DU CANADA

| Composant | Numéro CAS | classification description | code de classification |
|------------------|------------|---|------------------------|
| acide-sulfurique | 7664-93-9 | Matière très toxique ayant des effets immédiats graves, Matière corrosive | D1A, E |

| | |
|-----------------------|--|
| Classification | Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION Catégorie 2, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1A, Dommage oculaire important catégorie 1, CANCÉROGÉNICITÉ Catégorie 1A |
|-----------------------|--|

Éléments d'étiquetage

| | |
|------------------------------------|--|
| Éléments pour étiquette GHS | |
|------------------------------------|--|

| | |
|--------------------------------|---------------|
| MENTION D'AVERTISSEMENT | DANGER |
|--------------------------------|---------------|

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|-------------|---|
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H350 | Peut provoquer le cancer . |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|-------------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|-----------------------|--|
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |

Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|------------------|--|
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous clef. |

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|-------------|--|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. |
|-------------|--|

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|------------|----------|-------------------------|
| 7664-93-9 | >51 | <u>acide-sulfurique</u> |
| 7732-18-5 | <49 | <u>eau</u> |

Mélanges

Voir la section ci-dessus pour la composition des substances

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact des yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | <p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | |
|------------------|--|
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none">▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur.▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire.▶ NE PAS faire vomir.▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.▶ Surveiller le patient avec attention.▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente.▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne.▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. |
|------------------|--|

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Pour des expositions fortes répétées ou de courtes durées à de forts acides:

- ▶ Des problèmes aux voies respiratoires peuvent survenir à partir d'œdème laryngé et d'exposition à l'inhalation. Traiter initialement avec 100% d'oxygène.
- ▶ Des détresses respiratoires peuvent nécessiter une cricothyrotomie si une intubation endotrachéale est contre-indiquée par une enflure excessive.
- ▶ Des lignes intraveineuses doivent être établies immédiatement dans tous les cas ou il y a une preuve de frein à la circulation.
- ▶ Les acides forts produisent une nécrose de la coagulation caractérisée par la formation d'un caillot (escarre) résultant de l'action de dissection de l'acide sur les protéines dans certains tissus.

L'INGESTION:

- ▶ Une dilution immédiate (lait ou eau) dans les 30 minutes suivant l'ingestion est recommandée.
- ▶ NE PAS tenter de neutraliser l'acide car une réaction exothermique pourrait étendre les dommages corrosifs.
- ▶ Faire attention à éviter de nouveaux vomissements car une ré-exposition des muqueuses à l'acide provoquera d'autres blessures. Limiter les fluides à un ou deux verres pour un adulte.
- ▶ Le charbon n'a pas sa place dans le traitement d'un acide.
- ▶ Certains auteurs suggèrent d'utiliser un lavage dans l'heure qui suit l'ingestion.

LA PEAU:

- ▶ Les lésions de la peau nécessitent une irrigation saline abondante. Traiter les brûlures chimiques comme des brûlures thermales avec de la gaze non-adhérente et faire un pansement.
- ▶ Les brûlures profondes au second degrés peuvent être traitée avec du sulfadiazine d'argent.

LES YEUX:

- ▶ Les blessures aux yeux nécessitent une rétraction des paupières pour assurer une irrigation abondante de la conjonctive. L'irrigation doit durer au moins 20-30 minutes. NE PAS utiliser d'agents neutralisants ni aucun autre additif. Plusieurs litres de solution saline sont nécessaires.
- ▶ Les gouttes cycloplégique (1% de cyclopentolate pour un usage à court terme ou 5% pour un usage à long terme), des gouttes antibiotiques, des agents vasoconstricteurs ou des larmes artificielles peuvent indiquer en fonction de la sévérité de la blessure.
- ▶ Les gouttes stéroïdes pour les yeux ne doivent être administrées qu'avec l'approbation d'un ophtalmologiste.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

- ▶ Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement.
- ▶ Mousse.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Poudre chimique sèche.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|------------|
| Incompatibilité au feu | Non connu. |
|-------------------------------|------------|

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

| | |
|------------------------------------|--|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none">▶ Alerter les pompiers et leur indiquer la localisation et la nature du risque.▶ Peut être violemment ou explosivement réactif.▶ Porter un vêtement de protection de tout le corps avec un appareil respiratoire.▶ Prévenir, par tous les moyens disponibles, les écoulements de pénétrer dans les égouts et drains. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none">▶ Non combustible.▶ Non considéré comme un risque d'incendie significatif.▶ Les acides peuvent réagir avec les métaux pour produire de l'hydrogène, un gaz explosif et hautement inflammable.▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant une rupture violente des containers rigides. <p>La décomposition peut produire des fumées toxiques de:</p> <p>,</p> <p>oxydes de soufre (SOx)</p> |

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-------------------------------|---|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. |
| Eclaboussures Majeures | <p>NE PAS toucher le produit éclaboussé</p> <ul style="list-style-type: none"> Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Peut être violemment ou explosivement réactif. Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. |

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--------------------------|---|
| Manipulation Sure | <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> <ul style="list-style-type: none"> Éviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition. Utiliser une zone bien ventilée. ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit. |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> Stockez-le dans son récipient d'origine. Maintenez les récipients bien scellés. Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. |

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------------------|--|
| Container adapté | <p>N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés.</p> <p>Vérifier régulièrement pour les fuites et les éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> NE PAS utiliser d'acier doux ou de conteneurs galvanisés. <p>Emballer comme recommandé par le fabricant.</p> <p>Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.</p> |
| Incompatibilité de Stockage | <p>Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air.</p> <p>Éviter les bases fortes.</p> <p>Éviter toute contamination de ce produit car il est très réactif et toute contamination est potentiellement à risque.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les acides inorganiques sont généralement solubles dans l'eau avec la libération d'ions hydrogène. Mes solutions résultantes possèdent un pH inférieur à 7.0. Les acides inorganiques neutralisent les bases chimiques (par exemple : les amines et les hydroxydes inorganiques) pour former des sels. La neutralisation peut générer de grandes quantités de chaleur dangereuses dans les espaces restreints. |

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|---|------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------|----------------|-----------------------------|
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | acide-sulfurique | Sulphuric acid | 1 mg/m3 / --- ppm | 1 mg/m3 / --- ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | acide-sulfurique | Sulphuric acid, (thoracic fraction++) | 0.2 mg/m3 | 0.6 mg/m3 | Pas Disponible | T20, strong acid mists only |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | | | | | | |
|--|------------------|--|----------------|----------------|----------------|---|
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignés | acide-sulfurique | Sulphuric acid (strong acid mist exposure, only) | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | acide-sulfurique | Acide sulfurique (fraction thoracique) | 0,2 mg/m3 | 0,6 mg/m3 | Pas Disponible | Annexe R, brouillards chimiques forts seulement |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV Basis: pulmonary function. A2 = as contained in strong inorganic acid mists |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: Pulm func |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle | acide-sulfurique | Pas Disponible | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | acide-sulfurique | Sulphuric acid | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | acide-sulfurique | Sulfuric acid, Thoracic | 0.2 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | (M) - refers to sulfuric acid contained in strong inorganic acid mists. |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français) | acide-sulfurique | Acide sulfurique | 1 mg/m3 | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |

LIMITES D'URGENCE

| Composant | Nom du produit | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| acide-sulfurique | Sulfuric acid | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|------------------|----------------|----------------|
| acide-sulfurique | 80 mg/m3 | 15 mg/m3 |
| eau | Pas Disponible | Pas Disponible |

Contrôles de l'exposition

| | |
|--|--|
| Contrôle d'ingénierie approprié | Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. |
| Protection Individuelle |  |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de protection chimique. Protection faciale complète. ▸ NE PAS porter de lentilles de contact. Les lentilles de contact posent un risque particulier ; les lentilles souples absorbent les irritants et toutes les lentilles les concentrent. |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous |
| Protection des mains / pieds | La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité. Des gants en PVC remontant jusqu'au coude. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | |
|-------------------------------|--|
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Protections. ▶ Tablier en PVC. ▶ Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave. ▶ Unité de nettoyage pour les yeux. |
| Les risques thermiques | Pas Disponible |

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| Matériel | CPI |
|------------------|-----|
| NATURAL RUBBER | A |
| NATURAL+NEOPRENE | A |
| NEOPRENE | A |
| NEOPRENE/NATURAL | A |
| NITRILE | A |
| PE | A |
| PVC | A |
| SARANEX-23 | A |

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtre de type E-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

| Facteur de protection | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| 10 x ES | E-AUS P2 | - | E-PAPR-AUS P2 |
| 50 x ES | - | E-AUS P2 | - |
| 100 x ES | - | E-2 P2 | E-PAPR-2 P2 ^ |

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect | Pas Disponible | | |
|---|----------------|---|----------------|
| État Physique | Liquid | Densité relative (Water = 1) | 1.6-1.84 @ 15 |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Sans Objet |
| pH (comme fourni) | 0.9 | Température de décomposition | Sans Objet |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | 3-10 | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | 315-338 | Poids Moléculaire (g/mol) | Sans Objet |
| Point d'éclair (°C) | Sans Objet | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Non Vol. @ 38C | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Sans Objet | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | | | |
|--|--------------|---|----------------|
| Limite supérieure d'explosivité | Sans Objet | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Sans Objet | Composé volatile (%vol) | Not available. |
| Pression de vapeur (kPa) | 0.133 @ 146C | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité (g/L) | miscible | pH en solution (1%) | 1 |
| Densité de vapeur (Air = 1) | 3.40 | VOC g/L | Pas Disponible |

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Réactivité | Voir section 7 |
| Stabilité chimique | Un contact avec un produit alcalin libère de la chaleur |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7 |
| Conditions à éviter | Voir section 7 |
| Matières incompatibles | Voir section 7 |
| Produits de décomposition dangereux | Voir Section 5 |

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalé | <p>Les acides corrosifs peuvent causer une irritation des voies respiratoires, avec toux, suffocation et dommages de la membrane muqueuse. Il peut y avoir des vertiges, nausées et faiblesses. Des gonflements des poumons peuvent apparaître, soit immédiatement, soit après un certain délai, les symptômes incluent des étanchéités de la poitrine, un souffle court, phlegme écumeux et des cyanoses. Un manque d'oxygène peuvent causer la mort en quelques heures. L'inhalation d'aérosols (brumes ou fumées), générés par le produit durant une manipulation normale, peut produire des effets toxiques, ceux-ci pouvant être fatals.</p> <p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>De fortes concentrations causent des voies respiratoires enflammées et des tuméfactions aqueuses des poumons avec des oedèmes.</p> |
| Ingestion | <p>L'ingestion d'acides corrosifs peut produire des brûlures autour et dans la bouche, la gorge et des œsophages. Une douleur immédiate et des difficultés à avaler et parler peuvent également devenir évidentes. Une tuméfaction des épiglottes peut engendrer des difficultés pour respirer qui peuvent causer des suffocations. Une exposition plus importante peut conduire à des vomissements de sang et un épaississement des muqueuses, un choc, une pression artérielle anormalement basse, un pouls fluctuant, un souffle court et une peau moite, une inflammation des parois stomacales, et une rupture des tissus des œsophages.</p> |
| Contact avec la peau | <p>Un contact de la peau avec des acides corrosifs peut engendrer des douleurs et brûlures, celles-ci peuvent être profonde avec des contours variés et peuvent guérir lentement avec création des cicatrices sur les tissus.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> |
| Yeux | <p>Le contact direct d'acides corrosifs avec les yeux peut engendrer une douleur, des larmoiements, une photophobie et des brûlures. Les brûlures bénignes de l'épithélium se guérissent en général complètement et vite. Les brûlures malignes entraînent des troubles durables et parfois irréversible.</p> <p>Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.</p> |
| Chronique | <p>Une exposition prolongée ou répétée aux acides peuvent conduire à une érosion des dents, des tuméfactions et/ou ulcérations des parois de la bouche. Une irritation des voies respiratoires jusqu'aux poumons, avec une toux et une inflammation des tissus des poumons apparaît souvent. Une exposition chronique peut enflammer la peau ou la conjonctivite.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.</p> |

| | | |
|--|---|-------------------|
| SULFURIC ACID WITH >51% ACID | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Inhalatoire (rat) LC50: 0.51 mg/L/2hr ^[2] | Pas Disponible |
| | Inhalatoire (souris) LC50: 0.32 mg/L/2hr ^[2] | |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

Légende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de .. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

| | |
|-------------------------|--|
| ACIDE-SULFURIQUE | <p>Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS.</p> <p>Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p> <p>AVERTISSEMENT : Pour une exposition d'inhalation UNIQUEMENT: Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 1 : CANCERIGÈNES POUR LES HUMAINS</p> |
| EAU | Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature. |

| | | | |
|--|---|----------------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✔ | Cancérogénicité | ✔ |
| Irritation / corrosion | ✔ | reproducteur | ⊘ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✔ | STOT - exposition unique | ⊘ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ⊘ | STOT - exposition répétée | ⊘ |
| Mutagenéité | ⊘ | risque d'aspiration | ⊘ |

Légende: ✖ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
✔ – Données nécessaires à la classification disponible
⊘ – Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

| Composant | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|------------------|----------|---------------------------|------------|--------------|--------|
| acide-sulfurique | EC50 | 48 | crustacés | =42.5mg/L | 1 |
| acide-sulfurique | EC50 | 240 | Sans Objet | 2.5000mg/L | 4 |
| acide-sulfurique | LC50 | 96 | Poisson | =8mg/L | 1 |
| acide-sulfurique | NOEC | 1560 | Poisson | 0.025mg/L | 2 |
| acide-sulfurique | EC50 | 72 | Sans Objet | >100mg/L | 2 |
| eau | EC50 | 384 | crustacés | 199.179mg/L | 3 |
| eau | EC50 | 96 | Sans Objet | 8768.874mg/L | 3 |
| eau | LC50 | 96 | Poisson | 897.520mg/L | 3 |

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|-----------|----------------------|------------------|
| eau | BAS | BAS |

Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|-----------|----------------------|
| eau | BAS (LogKOW = -1.38) |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|-----------|------------------|
| eau | BAS (KOC = 14.3) |

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Elimination du produit / emballage | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible. ▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter une Autorité de gestion des déchets locale ou régionale pour un traitement dans le cas où aucun traitement ni facilité d'entreposage n'ont pu être identifiés. ▸ Traiter et neutraliser dans une usine de traitement approuvée. Le traitement doit comprendre : une neutralisation avec du carbonate de sodium ou de la chaux sodée suivi par : un enfouissement dans un lieu approuvé ou une incinération dans un appareil approuvé (après un ajout de produit combustible adéquat). <p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> |
|---|---|

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaires

| | |
|---|-------|
|  | |
| Polluant marin | aucun |

Transport par terre (TDG)

| | | |
|--|--|------------|
| Numéro ONU | 1830 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ACIDE SULFURIQUE | |
| Classe(s) de danger pour le transport | classe | 8 |
| | Risque Secondaire | Sans Objet |
| Groupe d'emballage | II | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Limite pour explosifs et indice des quantités limitées | 1 L |
| | Index ERAP | 3 000 |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | | |
|--|--|------------|
| Numéro ONU | 1830 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ACIDE SULFURIQUE | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA | 8 |
| | Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet |
| | Code ERG | 8L |
| Groupe d'emballage | II | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 855 |
| | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 30 L |
| | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 851 |
| | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 1 L |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | |
|---|-------|
| Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y840 |
| Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 0.5 L |

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | |
|--|----------------------------|------------|
| Numéro ONU | 1830 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ACIDE SULFURIQUE | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | 8 |
| | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| Groupe d'emballage | II | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | F-A, S-B |
| | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Quantités limitées | 1 L |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

| source | Nom du produit | catégorie de pollution | Type de navire |
|--|----------------|------------------------|----------------|
| IMO MARPOL (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk | Sulphuric acid | Y | 3 |

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

ACIDE-SULFURIQUE(7664-93-9) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

| | |
|--|--|
| Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC | Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination |
| Association du Transport Aérien International (IATA) sur les Produits Dangereux Interdits la Liste de Passagers et de Fret Avion | Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - substances chimiques désignés |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail |
| Canada - Île du Prince Édouard Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes | Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais) |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français) |
| Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français) | Canada Liste Intérieure des Substances (DSL) |

EAU(7732-18-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

| | |
|--|--|
| Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS | Canada Liste Intérieure des Substances (DSL) |
|--|--|

| Inventaire national | Statut |
|-------------------------------|---------------------------|
| Australie - AICS | Y |
| Canada - DSL | Y |
| Canada - NDSL | N (eau; acide-sulfurique) |
| Chine - IECSC | Y |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Y |
| Japon - ENCS | N (eau) |
| Corée - KECI | Y |
| New Zealand - NZIoC | Y |

SULFURIC ACID WITH >51% ACID

| | |
|---------------------|--|
| Philippines - PICCS | Y |
| É.-U.A. - TSCA | Y |
| Légende: | <i>O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i> |

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
IARC : Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
STEL : Limite d'exposition à court terme
TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire
IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
FSO : Facteur de sécurité olfactive
DSENO : Dose sans effet nocif observé
DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé
TLV : Valeur limite seuil
LOD : Limite de détection
OTV: Valeur de seuil olfactif
FBC : Facteurs de bioconcentration
IBE : Indice biologique d'exposition

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)